

☛ **article 1 : lieu & dates**

- au Château de Morsang / 4 rue Jean Raynal / 91390 Morsang sur Orge
- du **samedi 21 avril** au **dimanche 29 avril 2018** inclus.
- horaires d'ouverture : **tous les jours** de **14H00** à **18H00**.

☛ **article 2 : thème 2018**

Thème commun aux photos couleur et monochrome : **la Danse**

☛ **article 3 : participation**

Concours ouvert aux membres des photo-clubs à l'exception des photographes professionnels.

Confirmation de la participation des clubs avant le samedi 31 mars dernier délai

Envoi limité à 15 épreuves par photo-club (quantité à confirmer selon participation clubs)

Envoi des bordereaux de participation avant le dimanche 15 avril dernier délai

☛ **article 4 : format et présentation des oeuvres**

Format impératif : **30 x 40**, toute latitude étant laissée à l'intérieur de ce format concernant les dimensions de la photographie, mais d'un format suffisant pour être appréciée par les visiteurs.

Les épreuves seront obligatoirement munies d'un système d'accrochage correct et solide.

Les épreuves devront mentionner au dos : titre de l'oeuvre et noms de l'auteur et du photo-club

Afin d'éviter tous risques de détérioration ou de casse, les encadrements sous-verre sont interdits.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de chute et de détérioration de l'épreuve et/ou de l'encadrement pour cause de système d'accrochage défectueux ou insuffisant.

☛ **article 5 : accrochage des oeuvres**

Accrochage le vendredi 20 avril 18 de 15H00 à 19H00

Chaque participation devra être accompagnée des bordereaux récapitulatifs fournis

En cas d'impossibilité pour un club d'être présent aux horaires indiqués, possibilité de déposer au préalable, la participation du club en prenant rendez-vous auprès de JP Coston (📞 : 06 20 33 80 68)

☛ **article 6 : retrait des oeuvres**

Les épreuves exposées pourront être :

- décrochées directement le **dimanche 29 avril** à partir de 18H30, après proclamation du palmarès des votes des visiteurs, remise des prix du Public et Pot de l'Amitié
- retirées à partir du **lundi 30 avril** chez JP Coston en prenant rendez-vous préalable

☛ **article 7 : Photo-Club organisateur**

Les membres de **L'Espace Photo** exposeront leurs photos mais ne peuvent participer au concours.

☛ **article 8 : sélection des oeuvres exposées**

Les organisateurs pourront éventuellement effectuer une limitation en nombre par club au moment de l'accrochage des oeuvres, en fonction de la surface d'accrochage disponible.

☛ **article 9 : prix et récompenses**

Dans chacune des **2 catégories "noir & blanc" et "couleur"**, les prix seront les suivants :

- le jury décernera dans chaque catégorie, 3 **Prix "du Jury"**

- les visiteurs seront invités à voter afin de désigner dans chaque catégorie, 3 **Prix "du Public"**

Toutefois, par souci d'équité, il ne sera attribué qu'un seul prix au même participant dans la catégorie où il sera le mieux placé.

Les **Prix du Jury** et du **Public** seront décernés le **dimanche 29 avril à 18H00** à la clôture de l'exposition

La liste des lauréats désignés par le jury ainsi que le classement complet des votes du public seront adressés ultérieurement par mail, à tous les clubs participants.

Sauf refus signifié par écrit par l'auteur et mention "Reproduction interdite" inscrite au dos de l'épreuve, les noms des lauréats et la reproduction des photos primées mentionnant le nom de l'auteur pourront paraître :

- sur les sites internet de L'Espace Photo et du CDP 91
 - dans les bulletins municipaux de Morsang sur Orge et de Sainte Geneviève des Bois
 - dans les journaux locaux d'information,
- sans que les auteurs puissent prétendre à une quelconque rétribution.

☛ **article 10 : organisation**

Les organisateurs de l'exposition prendront le plus grand soin des épreuves qui leur sont confiées.

Toutefois, ils déclinent toute responsabilité en cas de dégradation lors des manipulations d'accrochage, de décrochage ou en cas de vol pendant l'exposition.

En aucun cas, il ne pourra leur être réclamé d'indemnisation financière.

L'Espace Photo ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure obligeant à modifier ou annuler les dates de l'exposition et/ou le lieu de l'exposition et/ou les dates de remise des prix.

☛ article 11 : réserves légales

Les organisateurs se réservent le droit d'éliminer tout envoi tendancieux ou de nature à nuire à la bonne tenue de l'exposition

Les participants garantissent formellement aux organisateurs que les photographies présentées sont leur création, sont exemptes de tous droits de propriété artistique ou autres que pourraient détenir des tiers et ne lèsent en aucune manière, les droits des personnes physiques ou morales.

Les auteurs des photographies devront :

- être en possession des autorisations nécessaires de la part des personnes représentées.
- s'assurer que les photos exposées ne peuvent donner lieu à des poursuites en dommages et intérêts.
- s'engager à présenter ces autorisations aux organisateurs en cas de réclamation.

Les organisateurs ne sauraient en aucun cas, être tenus pour responsables en cas d'éventuels litiges ou contestations.

☛ article 12 : acceptation des articles du règlement

La participation à l'exposition implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité du règlement

☛ article 13 : calendrier

- | | |
|---|---|
| - confirmation participation des clubs | le samedi 31 mars dernier délai |
| - envoi bordereaux de participation | le dimanche 15 avril dernier délai |
| - accrochage : | le vendredi 20 avril de 15H00 à 19H00 |
| - exposition : | du 21 au 29 avril, tjs de 14H00 à 18H00 |
| - vernissage : | le samedi 21 avril à 11H00 |
| - remise des prix : | le dimanche 29 avril à 18H00 |
| - pot de l'amitié | le dimanche 29 avril à 18H15 |
| - décrochage : | le dimanche 29 avril à partir de 18H30 |
| - retrait des épreuves non décrochées : | semaine du 30 avril au 6 mai |

☛ article 14 : renseignements et contact

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

Jean-Pierre Coston / 📞 : 06 20 33 80 68 / ✉️ : jp.coston@orange.fr

Claude Sartore / 📞 : 01 6015 42 36 / ✉️ : claude.sartore@gmail.com

Bordereau Photos Couleurs
Expo interclubs 2018 thème "La danse"

Nom du Photo-Club : _____ Je reconnais avoir lu l'intégralité du règlement et en accepte toutes les clauses sans restrictions.

Nom contact : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____ **Date et Signature**

Ne rien inscrire dans cette colonne

Ref.	N°	titre	auteur
	C01		
	C02		
	C03		
	C04		
	C05		
	C06		
	C07		
	C08		
	C09		
	C10		
	C11		
	C12		
	C13		
	C14		
	C15		
	C16		
	C17		
	C18		
	C19		
	C20		

Bordereau Photos Monochrome
Expo interclubs 2018 thème "La danse"

Nom du Photo-Club : _____ Je reconnais avoir lu l'intégralité du règlement et en accepte toutes les clauses sans restrictions.

Nom contact : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____ **Date et Signature**

Ne rien inscrire dans cette colonne

Ref.	N°	titre	auteur
	C01		
	C02		
	C03		
	C04		
	C05		
	C06		
	C07		
	C08		
	C09		
	C10		
	C11		
	C12		
	C13		
	C14		
	C15		
	C16		
	C17		
	C18		
	C19		
	C20		

